

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de La Réunion : Concourir à la relance malgré les difficultés**

Ce jeudi 19 novembre, le Conseil de Surveillance du Grand Port Maritime de La Réunion, présidé par M. Olivier HOARAU, Maire du Port, et en présence du Préfet, M. Jacques BILLANT, a examiné à son ordre du jour plusieurs dossiers importants, dont l'approbation du budget initial 2021. Tous ces dossiers ont été approuvés à l'unanimité des voix.

En début de séance, le Président du Conseil de Développement, M. Jean de la PERRIERE, a été invité à restituer les réflexions en cours au sein de cette instance. Il a élargi son propos, en tant qu'acconier, aux difficultés rencontrées depuis plusieurs semaines dans l'exercice de son métier compte tenu de la saturation du Terminal à conteneurs.

Lors des échanges qui ont suivi, il a été rappelé que le Conseil de Surveillance avait anticipé cette contrainte, récurrente en fin d'année, dès le Projet Stratégique validé en novembre 2019, en identifiant comme réponse à moyen terme, l'extension des terre-pleins portuaires sur la partie nord de la Zone Arrière Portuaire (ZAP). L'administrateur représentant le Conseiller Départemental a confirmé que l'importance du dossier est parfaitement perçue par le Département, propriétaire de l'essentiel de ce foncier inclus dans la circonscription portuaire.

Le Président du Directoire a confirmé les propos de M. de La PERRIERE sur les difficultés rencontrées par la communauté portuaire pour traiter les flux importants de conteneurs qui transitent par Port Réunion. Au mois d'octobre, plus de 40 000 conteneurs ont été manutentionnés, ce qui constitue un nouveau record dépassant le précédent de 10%. Il a fallu à tous les acteurs de la chaîne logistique de l'agilité pour y parvenir.

Parallèlement, les discussions entre l'autorité portuaire et les trois principaux acconiers travaillant sur le Terminal à conteneur ont permis des progrès notables, même si la forte concurrence entre les sociétés n'a pas permis à ce jour de dégager un consensus sur tous les sujets.

Ainsi, à compter du 28 novembre, les travaux de déplacement vers l'Est du terre-plein affecté au trafic roulier (RoRo) commenceront. Sans impacter la surface dédiée aux véhicules, ils permettront de dégager au sol 172 nouveaux emplacements pour les conteneurs.

Par ailleurs, les acconiers se sont entendus sur une répartition nouvelle des gares de livraison qui devrait répondre à la demande exprimée par les transporteurs et transitaires lors de la réunion de concertation du 5 novembre avec l'UMIR (Union Maritime Interprofessionnelle de la Réunion) d'améliorer la fluidité à l'entrée du Port Est.

Cette séance du Conseil de Surveillance a aussi permis de valider une opération d'investissement de près de 16 millions d'euros destinée pour moitié, à agrandir les terre-pleins sur le secteur anciennement occupé par le chantier de la NRL et pour l'autre moitié, à préparer les infrastructures portuaires à l'arrivée de 2 nouveaux portiques à l'horizon mars 2022. Non compris l'achat de ces 2 portiques représentant 17 millions d'euros, le Grand Port a notifié ces derniers mois ou le fera d'ici à la fin de l'année, plus de 30 millions d'euros de commandes qui se traduiront par des travaux en 2021 et 2022.

A l'échelle du territoire, le Conseil de Surveillance a unanimement approuvé l'engagement du GPMDLR aux côtés des collectivités pour la mise en œuvre du projet partenarial d'aménagement (PPA) de l'écocité. Le Président du TCO a rappelé les enjeux de développement durable de cette démarche d'une ampleur inégalée outremer en insistant sur sa volonté de voir se concrétiser très rapidement les actions déjà engagées. Sur la durée de l'opération, le GPMDLR investira plus de 30 millions d'euros avec, à titre d'exemple, l'aménagement du secteur des Maisons des Ingénieurs au centre-ville du Port dont la réhabilitation commencera en 2021.

Enfin, au-delà des sujets propres à la circonscription portuaire, le Conseil de Surveillance a pris connaissance des actions engagées au titre de la coopération régionale avec les Seychelles et le Mozambique en coordination avec la Maison de l'export. Elles seront cofinancées par le fonds INTERREG, géré par le Conseil Régional.

Ainsi, à ces différentes échelles, Port Réunion entend jouer pleinement son rôle au service de l'intérêt général en contribuant, sous différentes facettes, à la relance économique de la Réunion.